



- INJECTEURS
- P O M P E S
- MATERIEL DE PROTECTION
- PRODUITS DE TRAITEMENT

## TERMI 10 C

# INSECTICIDES ET ANTI-TERMITES

## CONCENTRE



### FICHE TECHNIQUE

#### MATIERES ACTIVES :

DIAZINON à 40 Grammes par litre.

CYPERMETHRINE à 10 Grammes par litres.

#### CARACTERISTIQUES :

Concentré émulsifiable à diluer dans l'eau.

Densité : 0,96

Inflammable (concentré)

Matières actives : DIAZINON et CYPERMETHRINE

Stable à la lumière



#### MISE EN SOLUTION :

1 Litre de concentré pour 9 litres d'eau

Mélanger et agiter quelques secondes

Stable pendant 24 Heures environ ( au-delà, une simple agitation manuelle suffit pour la remise en émulsion du **TERMI 10.**)

---

SODIF : 26510 SAHUNE Tél: 04-75-27-49-00 Fax: 04-75-27-49-01 Mail : [sarlsodif@aol.com](mailto:sarlsodif@aol.com)  
<http://www.sodif-france.com> RCS VALENCE 330926270

#### MISE EN ŒUVRE :

Traitement des bois : Se conformer aux prescriptions du C.T.B.A.

Traitement des murs : injecter le **TERMI 10** dans des injecteurs placés tous les 30 cm dans les murs de gros œuvre.

Traitement des sols

## **CONDITIONNEMENT :**

Bidon de 32,5 Litres de concentré ( soit 325 Litres prêt à l'emploi )

Fût de 225 Litres (soit 2250 Litres prêt à l'emploi )

## **PRECAUTION D' EMPLOI :**

Ce produit est destiné aux professionnels du traitement des bois, sa manipulation et son application requérant une formation et une connaissance spécifiques aux professionnels du traitement des bois.

- |            |   |
|------------|---|
| R 10       | Inflammable   |
| R 20/21/22 | Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion.                                  |
| R 24/25    | Toxique par contact avec la peau et par ingestion.  |
| R 36/38    | Irritant pour les yeux et la peau.  |
| R 37/38    | Irritant pour les voies respiratoires et la peau.   |
| R 50/53    | Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme. |
| S 1/2      | Conserver sous clé et hors de portée des enfants.   |
| S 13       | Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.                    |
| S 20/21    | Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.                            |
| S 37/39    | Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux et du visage.               |
| S 44       | En cas de malaise ou d'accident, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  |
| S 49       | Conserver uniquement dans le récipient d'origine.   |

Aérer les locaux après traitement.

Détruire les emballages vides et les rendre inutilisables.

